



Paris le 2 juillet 2008

## EDVIGE, un outil de plus pour le contrôle social

Par décret le 27 juin 2008, le premier ministre autorise la création d'un fichier dénommé EDVIGE pour Exploitation Documentaire et Valorisation de l'Information GEnérale).

Ce fichier a pour finalité de «centraliser et d'analyser les informations relatives aux personnes physiques ou morales ayant sollicité ou exercé ou exerçant un mandat politique, syndical ou économique ou qui jouent un rôle institutionnel, économique, social ou religieux significatif...», « de centraliser et d'analyser les informations relatives aux individus, groupes, organisations et personnes morales qui, en raison de leur activité individuelle ou collective, sont susceptibles de porter atteinte à l'ordre public ; de permettre aux services de police d'exécuter les enquêtes administratives qui leur sont confiées en vertu des lois et règlements, pour déterminer si le comportement des personnes physiques ou morales intéressées est compatible avec l'exercice des fonctions ou des missions envisagées. »

Dans son article 2 ce décret précise que pourront être enregistrées dans ce fichier "les personnes physiques âgées de treize ans et plus" et "les données relatives à l'environnement de la personne, notamment à celles entretenant ou ayant entretenu des relations directes et non fortuites avec elle."

Sud Santé Sociaux a déjà condamné l'arsenal de lois liberticides prévention de la délinquance, peines planchers, rétention de sûreté, lois sur l'immigration..., qui stigmatisaient et marginalisaient des pans entiers de la population (jeunes, pauvres, étrangers, personnes souffrant de maladies mentales, mères célibataires, parents...).

Avec ce fichier et son usage l'état s'arroge le pouvoir de tout connaître de la vie sociale et professionnelle de l'ensemble de la population et cerise sur le gâteau se réserve le droit d'autoriser, de régenter l'exercice des professions à responsabilités.

Le croisement possible des fichiers nous confronte à une dérive de plus en plus prononcée vers un contrôle total de la population, son aboutissement est une société totalitaire.

Sud santé sociaux dénonce fermement ce texte et en appelle à une mobilisation de toutes les organisations politiques, syndicales et associatives et bien au-delà de tous les citoyens soucieux de démocratie pour obtenir le retrait sans conditions de ce texte et du fichage.

Fabienne Binot

Secrétaire Générale